



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

30 | 2005

Pour une histoire culturelle de la guerre au XIXe siècle

Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, sous la direction de Claude Lelièvre, Université de Paris 5, 3 volumes, soutenue le 2 novembre 2004 devant un jury composé d'Elisabeth Bautier (présidente), Marcel Gauchet, Claude Lelièvre, Antoine Prost.

La République en ses discours, un acte de formation : 1852-1882

Aude Dontenwille-Gerbaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1034>

DOI : 10.4000/rh19.1034

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Aude Dontenwille-Gerbaud, « La République en ses discours, un acte de formation : 1852-1882 », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 19 février 2006, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1034> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.1034>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, sous la direction de Claude Lelièvre, Université de Paris 5, 3 volumes, soutenue le 2 novembre 2004 devant un jury composé d'Elisabeth Bautier (présidente), Marcel Gauchet, Claude Lelièvre, Antoine Prost.

La République en ses discours, un acte de formation : 1852-1882

Aude Dontenwille-Gerbaud

- 1 Cette thèse propose une relecture des discours fondateurs de la Troisième République française (1870-1882) dont la dimension d'oralité est trop souvent négligée. Elle cherche à prouver que l'interaction entre les publics populaires et les grands leaders (Paul Bert, Louis Blanc, Jules Ferry, Charles Floquet, Victor Hugo, Martin Nadaud, Eugène Spuller et surtout Léon Gambetta), représente un mode de résolution des difficultés conceptuelles de l'époque.
- 2 Mettant en œuvre une méthodologie d'analyse de contenu s'inspirant des travaux d'Antoine Prost, ainsi qu'une approche issue de la *Nouvelle Rhétorique* de Chaim Perelman ou encore de la sémiotique issue de l'école d'Algirdas Julien Greimas, cette recherche fait émerger les réactions des publics et l'adaptation des leaders, dans une mise en scène interactive considérée comme acte de formation. Ce concept de formation s'élabore au fil de la thèse, dans une réflexion s'étayant sur une théorie de la société pensée au travers de la lecture des ouvrages de Marcel Gauchet, Jürgen Habermas, Claude Lefort et Paul Ricoeur.
- 3 Cette recherche effectuée dans le domaine des Sciences de l'Éducation, s'attache ainsi à dégager une épistémologie interdisciplinaire, au carrefour de l'Histoire et de la Philosophie politique.
Un projet qui a évolué
- 4 Ce projet est né d'un enthousiasme, celui d'une question d'agrégation : « République et républicains : 1859-1899 ». C'est dans le cadre du concours que j'ai découvert, entre Second Empire et début de la Troisième République, l'importance des grands discours fondateurs. À l'époque, un livre paraissait incontournable pour préparer cette question

d'agrégation : *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, de Claude Nicolet. Ensuite, durant les commémorations du bicentenaire de la Révolution Française, publications, colloques, débats multiples m'ont permis d'approfondir toutes ces problématiques.

- 5 Néanmoins, je restais perplexe : il était régulièrement question d'incohérence théorique des fondateurs de la République, voire d'une schizophrénie considérée comme caractéristique de l'histoire de France. La terminologie employée par les historiens ne semblait guère fixée, évoquant tour à tour : principes républicains, doctrine, philosophie, idéologie, et plus tardivement « idée républicaine ».
- 6 Mon projet de départ fut donc de lire les grands discours, non plus par morceaux choisis, mais de façon exhaustive ; de partir en quête d'une cohérence des fondateurs de la Troisième République au travers des idées émergeant de ces discours. En travaillant sur les discours, l'importance des réactions du public est apparue d'emblée. Le projet s'est donc réarticulé autour de l'interaction et de la dimension d'oralité des discours. Ce premier travail avait été réalisé de façon descriptive et sans réel outil méthodologique : un vide, donc, à combler. Il concluait sur l'idée que l'interaction orateur/public constituait un acte de formation.
- 7 Dans le cadre d'un DEA en Sciences de l'Éducation, j'ai cherché ensuite à approfondir cette notion de *formation*, à construire un outil méthodologique rigoureux permettant une analyse précise de l'interaction. C'est ainsi que j'ai pu me former aux méthodes d'analyse de contenu, mais également aux analyses rhétoriques et aux analyses sémiotiques, profitant de l'enseignement en linguistique et en sciences du langage proposé à l'université de Paris 5. Néanmoins, il fut toujours nécessaire d'adapter ces outils pour y faire apparaître le rôle des publics. Par ailleurs, je recherchais en philosophie politique, une théorie de la société permettant d'analyser les résultats. Le principal résultat de ce DEA fut de montrer que la cohérence des fondateurs de la République était à chercher dans l'acte même de *formation*, point de départ de la thèse. Il remettait en cause deux lectures : celle qui considérait ces discours comme des textes écrits et celle, anachronique, qui voyait dans ces grands discours un lieu de propagande. Les publics, en effet, étaient toujours déjà acquis à la cause des orateurs.
- 8 Le corpus fut quant à lui d'abord déterminé par la présence ou non des réactions des publics, dans les diverses transcriptions des discours par les sténographes :
 - 9 – 84 discours de Léon Gambetta, réunis par Joseph Reinach dans l'édition Charpentier en 11 volumes de 1881 (*Discours et plaidoyers politiques de Monsieur Gambetta*)
 - 10 – 7 discours de Paul Bert réunis dans *Leçons, discours et conférences*, Paris, Charpentier, 1881
 - 11 – 23 discours de Louis Blanc, dans *Discours politiques, 1847-1881*, Paris, Germer-Baillière, 1882
 - 12 – 9 discours de Jules Ferry, dans *Discours et opinions*, Paris, Colin, 1893
 - 13 – 17 discours de Charles Floquet, dans *Discours et opinions*, Paris, Derveaux, 1885
 - 14 – 8 discours de Victor Hugo, dans *Actes et Paroles*, Paris, Éditions Rencontre, 1968, volumes 31 et 32
 - 15 – 3 discours de Martin Nadaud, dans *Discours et Conférences, 1870-1878*, Paris, Gucret, 1889

- 16 – 13 discours d'Eugène Spuller, dans *Conférences populaires*, Paris, Dreyfous, 1879 (volume 1) et Paris, Charpentier, 1881 (volume 2) et dans *Éducation à la démocratie*, Paris, Alcan, 1892.
- 17 Il va de soi que les 84 discours de Léon Gambetta formant une série complète ne pouvaient être comparés aux discours des autres orateurs, nettement moins nombreux. Il a donc fallu établir un mode de traitement de ces sources qui tienne compte de cet aspect.
- 18 Un deuxième corpus a pu être constitué : celui qui permettait de mettre en évidence une culture politique préalable des publics qui viennent écouter les orateurs. Sans cette étude, il n'est pas possible, en effet, d'analyser les « acquis » sur lesquels s'appuie la nouvelle « formation » politique. En l'occurrence, ce deuxième corpus porte sur les publications populaires clandestines républicaines qui ont circulé durant la période du Second Empire. Pour les découvrir, un dépouillement exhaustif du catalogue LB56 a été nécessaire. Ce corpus fut difficile à établir. Pour l'essentiel, il repose sur le catalogue LB56 (et son catalogue complémentaire) de la Bibliothèque Nationale de France. Il est possible d'y retrouver 813 pièces, en majorité des petites plaquettes ou brochures, comportant, en moyenne, une trentaine de pages. Certaines de ces brochures peuvent néanmoins atteindre 60 à 90 pages, imprimées en tout petits caractères et interlignes très serrés. Ce catalogue présente également des publications de format A3, ayant pu servir éventuellement d'affiches. Après élimination des titres clairement non politiques, 670 de ces pièces ont été analysées. Mais seulement 163 seront définitivement retenues pour faire partie du corpus. En effet, il ressort d'un examen attentif, que les 500 et quelques pièces non retenues ne peuvent être authentifiées, avec certitude, comme républicaines. Pour plusieurs d'entre elles, le doute est trop important : il est difficile de trancher entre un discours orléaniste ou même bonapartiste libéral et un discours républicain qui se cache pour défier la censure. J'ai donc, par souci de rigueur méthodologique, préféré les écarter.
- 19 À ces deux corpus de « textes » ont pu être adjoints de multiples documents qui forment « l'entour » des discours : les correspondances, les journaux, les archives de police. Ne peut-on faire émerger l'existence de réseaux clandestins de républicains sous le Second Empire ? Ces archives révèlent-elles le mode de circulation de ces brochures ? Les séries F7 et M4 des Archives Nationales ne donnent pas grand chose. On retrouve néanmoins dans les archives départementales, quelques dossiers intéressants : Angers/Tours, Marseille et Lyon par exemple. Les correspondances de Victor Hugo, de George Sand, de l'éditeur Pierre-Jules Hetzel (P.J. Stahl) donnent quelques idées sur ces réseaux. La correspondance manuscrite d'Edgar Quinet fournit des indications précieuses : 19 volumes de 500 lettres chacun. On y apprend qui écrit, édite et fait circuler les textes clandestins d'Edgar Quinet. Il est donc possible d'établir des listes de noms qui renvoient à des implantations géographiques. Ce ne seront jamais que des indices : prouver que ceux qui viennent assister aux discours des grands leaders entre 1870 et 1882, ont eux-mêmes participé à la lecture des brochures clandestines durant le Second Empire reste impossible au chercheur.
- 20 En ce qui concerne la période 1870-1882, les documents sont plus faciles à trouver : les correspondances de Léon Gambetta, de Victor Hugo, d'Edgar Quinet sont en partie éditées. Les journaux permettent de compléter les informations sur le public des orateurs, la façon dont se déroule le discours. Les archives permettent d'en préciser le contexte. C'est ainsi qu'une monographie des discours d'Eugène Spuller, de Charles

Floquet et de Louis Blanc à Troyes les 23 février et 18 mai 1879 a pu être aisément réalisée.

- 21 Devaient être également considérés les grands écrits philosophiques lus et travaillés à l'époque : Rousseau, Condorcet, Kant, Fichte, Comte, Saint-Simon, Proudhon. Il était indispensable de rechercher quelle culture philosophique possédaient les orateurs et comment ils la mobilisaient en terme de formation d'un public populaire.
- 22 La formation rhétorique des orateurs devait être également une piste utile à suivre. *Les figures du discours* de Pierre Fontanier sont un best-seller de l'époque. Les orateurs du début de la Troisième République ont tous été formés à la rhétorique classique, ils connaissent par cœur des discours latins. Toutefois une étude de Joseph Reinach sur l'éloquence française (*Le « Concionnes » français. L'Éloquence Française depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave, 1894) nuance ces généralités. Cet ouvrage insiste beaucoup sur la génération à laquelle appartiennent les orateurs. D'après Joseph Reinach, la rhétorique mise en œuvre évolue selon les générations. Il a donc fallu comparer l'analyse de ce « témoin » avec ce qui apparaissait dans les discours.
- 23 Les mélodrames du XIX^e siècle, enfin, permettaient de se « replonger » dans la sensibilité d'une époque : *Coelina ou l'enfant du mystère*, *l'Auberge des Adrets*, ou encore Eugène Sue : *les Mystères de Paris*, *le Juif errant*. L'émotion est très présente dans les discours Troisième République. Léon Gambetta pleure réellement et le public avec lui. Il y a là, de quoi étonner le lecteur actuel. Il devenait donc essentiel de s'arrêter un temps sur la manifestation publique du *pathos*.

Une méthodologie interdisciplinaire à élaborer

- 24 La méthodologie pour dégager l'interaction orateur/public a dû faire appel à différentes techniques :
- 25 – Par manque de moyen, le chercheur individuel ne peut se lancer dans un véritable inventaire lexicologique, ni dans des analyses structurales de vocables (au sens où l'on rechercherait des constellations, des liens entre vocables). L'inventaire est pourtant important en histoire pour comparer des fréquences d'emploi de vocables dans un discours. Il aurait fallu des moyens que je n'avais pas. De surcroît, ces techniques n'auraient pas permis de répondre directement à ma problématique : celle de l'interaction.
- 26 – Le corpus des discours de Gambetta a permis une analyse thématique, croisée avec les réactions du public.
- 27 – Le corpus des sept autres orateurs, très hétérogène, amenait à partir d'un choix d'unités lexicales, au sens linguistique, donc de lexèmes, puis à effectuer un repérage et une comparaison de fréquences. Il est évident que ce choix est réducteur. Cette thèse ne rend pas compte de toute la complexité du discours républicain. Mais tel n'est pas non plus son objet. Il s'agissait de décrire dans un premier temps, comparativement, les fréquences d'emploi d'un certain nombre de lexèmes chez différents orateurs. Dans un deuxième temps, il était possible de comparer les réactions des publics aux différents orateurs et enfin d'évaluer les corrélations. Cette fois, on quitte l'analyse lexémique. On entre dans l'analyse du contenu.
- 28 – Des analyses sémiotiques ont pu être menées (lexème *Paix* chez Gambetta ou lexème *Liberté* chez les autres orateurs). Elles offrent la possibilité, avec des moyens limités, de travailler sur un champ sémantique : les traits de contenu ou sèmes qui organisent l'argumentation. Établir des hiérarchies dans le discours des orateurs, permet de

placer, en regard, celle des réactions du public. Les décalages ont été intéressants à analyser pour pouvoir, ensuite, évaluer l'acte de formation.

- 29 – Quelques analyses précises de la rhétorique mise en œuvre ont pu être menées (discours de Gambetta à Belleville du 23 février 1875, ou discours de Troyes des 23 février et 18 mai 1879). Elles permettent de mettre en évidence le positionnement de l'orateur, tant préalable que construit au cours de l'interaction, son *ethos* et par conséquent son adaptation et sa relation avec le public.
- 30 Il serait peut-être préférable, toutefois, d'employer le terme « d'analyse de pratiques discursives » plutôt que celui « d'analyse linguistique ». Il s'agit bien, en effet, de traiter de la complexité d'une situation de production discursive, d'un genre. En réalité, si les comptages ont été effectués au niveau lexicologique, l'analyse a toujours été menée au niveau des traits de contenu, situés dans des contextes précis, prenant en compte la posture, la fonction de l'orateur, la dimension sociale du public et ouvrant sur des analyses conceptuelles. Il s'agit bien de faire émerger des concepts et de voir en quoi l'activité discursive joue un rôle d'opérateur destiné à les faire émerger et partager. En ce sens, c'est toute une « vision du monde » qui est en jeu dans cette mise en évidence de l'interaction.
- 31 La thèse présente certaines limites. L'état des sources, tout d'abord, ne permettra sans doute jamais de les dépasser. Nous ne pourrions jamais qu'évoquer des hypothèses pour :
- 32 – évaluer, réellement, si ceux qui assistent aux discours ont eu l'occasion de lire les brochures clandestines du Second Empire
- 33 – évaluer la diffusion et la réception des brochures, l'importance des réunions
- 34 – évaluer si l'argumentation des orateurs a bien été comprise et acceptée
- 35 – évaluer le silence d'un public
- 36 – évaluer la part rhétorique dans l'utilisation du registre émotionnel et la part d'une sensibilité d'époque
- 37 – évaluer un « partage des tâches » entre orateurs. Il semble que ce soit un fait, mais il n'est pas facile à expliquer.
- 38 Sur chacun de ces points, il a été possible de discuter la plus ou moins grande validité des hypothèses. Mais il ne sera jamais question que de faisceau de convergences et jamais de certitudes. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'un problème de sources et de limites du travail de l'historien. Ces limites sont induites également par l'objet même de l'analyse : une production langagière, les modalités et l'efficacité d'une réception.
- Les résultats de cette thèse
- 39 Ils appellent le débat. Et tout d'abord à propos de ce qu'il est convenu de nommer : le cœur de l'argumentaire républicain. Puisqu'il s'agit de rechercher un mode de production et d'échange de concepts, l'analyse a révélé qu'il se fixe durant cette période 1852-1882. Il repose sur un concept : celui de *Liberté*. Ce qui permet de parler du cœur de l'argumentaire, c'est de constater que ce concept traverse l'ensemble des nuances politiques de l'époque. Sur le plan du comptage lexicologique, il paraît « stable » au sens où il est utilisé avec une fréquence régulière au cours de la période, par tous, dans tous les contextes. Il apparaît primordial dans les analyses thématiques.

- 40 Ce concept de *Liberté* s'articule ensuite avec d'autres concepts, selon les tendances de l'échiquier politique, selon le contexte qui évolue entre 1870 et 1882, selon les besoins de l'argumentation.
- 41 Au travers de ce corpus, il se dégage donc une République constituée d'hommes libres, héritiers en tant que Français de la grande Révolution, fondatrice de la nation, acteurs du progrès dans l'histoire parce que militants de l'instruction rationnelle et scientifique, laquelle doit stabiliser le suffrage universel. Les contradictions philosophiques sous-jacentes sont évidentes. Elles ont été largement mises en évidence par Claude Nicolet, François Furet et Mona Ozouf. Là n'était pas le propos de ce travail.
- 42 L'articulation de cet argumentaire avec les réactions des publics apporte, en effet, un autre angle d'analyse. Elle a permis de montrer que les publics ne réagissent nullement en fonction des nuances de l'échiquier politique. Les décalages multiples entre les manifestes visées rhétoriques des orateurs et les réactions des publics ont paru essentiels à scruter. Dans des analyses plus fines comme celles menées à propos des discours de Troyes, ou celle du lexème *Liberté* dans l'ensemble des discours de l'année 1879, il apparaît clairement que les orateurs cherchent à se situer dans une perspective d'avenir, alors que les réactions du public semblent les situer dans un héritage du passé dont ils auraient du mal à se dégager. L'analyse a permis de dégager plusieurs *topoi* : *Liberté*, bien sûr, mais également *Révolution*, *Nation*, *Citoyenneté*, *Science*.
- 43 Dans la tradition aristotélicienne, un ensemble cohérent de *topoi* constitue une *doxa*. Une *doxa* compose le « sens commun » d'une formation sociale, c'est-à-dire l'ensemble de ses représentations symboliques distinctives. La *doxa* met en œuvre des normes et organise des pratiques dans le cadre de dispositifs institutionnels. En ce sens, l'analyse d'une pratique discursive par les orateurs permet bien d'évoquer une *doxa républicaine*. La question devient : où situer le lieu de légitimité de cette *doxa*, de ces représentations symboliques. Quels principes ? Quelles normes ? Quelles institutions ?
- 44 Le décalage fondamental entre la réflexion théorique et la réalité de l'époque suscite une très vive tension. Cette thèse pose une question qui deviendra essentielle au fil de la réflexion : pourquoi, dans un tel contexte, les orateurs se donnent-ils la peine d'aller au-devant de publics populaires ? Rien ne les y obligeait. Quel sens lui donner ?
- 45 Cette thèse propose une réponse possible : la cohérence ne serait plus tant à chercher du côté d'une quelconque philosophie officielle (fut-elle positiviste ou néo-kantienne) mais bien dans l'acte politique lui-même, profondément novateur, celui de *formation* entendue comme pratique interactive.
- 46 Les orateurs vont confronter dans ces moments de grands rassemblements, les idées, les principes, les normes aux nouvelles réalités. Cette confrontation serait elle-même fondatrice, source de la légitimité de la *doxa républicaine*. En quelque sorte : le lieu de la fondation se serait déplacé depuis une Assemblée non républicaine vers la société civile. Tout l'effort de formation consisterait, pour les orateurs, à construire cette posture du républicain de 1870-1880. Cet effort repose sur des principes universels, issus des longs débats sur les Droits de l'Homme et sur une forme institutionnelle qui se dégage, résultat de multiples compromis. Si l'on doit parler d'idéologie des fondateurs de la Troisième République, elle repose sur le principe fondateur de *Liberté*, traduit politiquement en terme d'autonomie : laïcité, Etat-nation et société civile.
- 47 En retour, cependant, il est apparu que les acceptations ou les résistances des publics obligeaient les orateurs à se situer au sein des diverses nuances républicaines, à

accepter ce qui semble avoir du mal à se dire dans les discours, à savoir le risque du multiple au sein d'une nation Une et indivisible, celle possible du dissensus entre républicains ; dissensus à propos de l'héritage révolutionnaire, de la forme institutionnelle, de la place de l'État, de la question sociale ou encore de l'amnistie. Questions fondamentales, au cœur du paradoxe de la modernité. Ce sont les publics qui semblent interroger ce paradoxe que les orateurs voudraient sans doute considérer comme clos.

- 48 C'est pourquoi il est absolument indispensable de considérer, tout au long de cette analyse, les trois niveaux du langage politique dégagés par Paul Ricoeur :
- 49 – Le niveau 1 de la délibération, nécessairement conflictuel, n'est pas apparu dans cette thèse. Le public réagit certes, mais il n'est pas question de réel débat. Il s'agirait d'un autre corpus, par exemple celui des délibérations dans les comités électoraux.
- 50 – Le niveau 2 de discussion sur les fins du « bon gouvernement » semble correspondre à celui de l'interaction orateurs/publics. La fonction de ce niveau 2 est de justifier la préférence pour une forme d'État. La tension entre l'Un et le multiple, entre normes universelles et libertés individuelles s'y trouve donc d'autant plus prégnante que la période 1870-1882 correspond à celle de la mise en place de la République. Or, philosophiquement, il est possible de dire que ces « fins de bon gouvernement » seront toujours pluralité.
- 51 – Le niveau 3 interroge l'identité de l'Homme Moderne, l'horizon des valeurs issues de l'Aufklärung. Ce sont bien elles qui engagent les acteurs de cette interaction. Mais cet horizon reste revendiqué par plusieurs philosophies différentes, voire concurrentes. À ce niveau Paul Ricoeur évoque l'indétermination indépassable de tout langage politique moderne.
- 52 La problématique de départ de ce travail s'est donc déplacée : d'une recherche de la cohérence d'un argumentaire dans un cadre rhétorique, on en est arrivé à la mise en évidence de la cohérence d'une posture au sein d'une situation discursive, celle de l'orateur, homme politique républicain, et celle du public, citoyens républicains. Le concept de *formation* devient dès lors acte de *fondation* de la République dans le contexte très précis des années 1870 – 1882.
- 53 Le propos n'a traité qu'une courte période, celle de la mise en place de la Troisième République. En elle-même, elle a paru former un tout, époque charnière où les questions de légitimité face à l'héritage républicain, mais également face à tous les possibles encore ouverts se posent avec insistance. Il n'en sera plus tout à fait de même dans la décennie suivante.
- 54 Pour autant, cette thèse se situe dans une analyse qui se veut plus globale du politique au sein de la Modernité. Elle a donc dû prendre en compte tous les grands débats actuels de la philosophie politique et opérer des choix. En ce sens, il serait vain d'évoquer la neutralité axiologique du chercheur. Cette thèse sera donc perpétuellement à réécrire. Les grands débats, par principe, ne sont jamais clos. L'écriture de l'historien, nous rappelle Michel de Certeau, vibre aux limites de l'encore impensé.

INDEX

Mots-clés : 2004

these 2004